



Chamole, le 22 octobre 2021

Enquête Publique Projet éolien
de la Basse Joux

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Au nom de l'Association Vents du Grimont, après notre entretien du 16/10/2021 en mairie de Mièges, je viens apporter notre contribution à l'enquête publique sur le projet de parc éolien de la Basse Joux.

Ce projet est de nature à produire de l'électricité en utilisant le vent pour son fonctionnement. Le vent, une énergie que l'on ne prend à personne.

Notre association, créée à l'occasion du projet éolien de Chamole, continue d'accueillir et d'accompagner de nombreux groupes de visiteurs sur le site du parc éolien. Nous sommes toujours surpris des réflexions formulées par les visiteurs, du type : « mais ça ne fait pas de bruit » ou encore « ce n'est pas ce que l'on nous avait dit ». Qui se cache derrière le ON ? Il nous apparaît évident que l'éolien est accusé de mille maux par des détracteurs peu scrupuleux pourtant tous consommateurs exigeants d'électricité. Un gros travail d'information est nécessaire pour y remédier, nous y contribuons à la hauteur de nos moyens, à partir de ce que nous avons vécu lors du développement du projet de Chamole et en témoignant de ce que nous vivons autour d'un parc éolien en fonctionnement.

La production électrique des éoliennes de la Basse Joux viendra combler modestement le déficit d'électricité de notre territoire régional. Pour mémoire, sur environ 20 000 GWh consommés en BFC en 2020, 16 000 GWh nous ont été apportés par les régions voisines. A chacun de faire un effort pour améliorer une situation énergétique en grande difficulté.

Des voix s'élèvent autour de risques d'atteinte à l'environnement, comme dans tout projet d'aménagement de territoire ces risques sont à identifier avec précision, c'est le travail du porteur du projet sous le contrôle et l'autorité des services instructeurs. On ne peut hélas que constater que nos activités humaines portent atteinte chaque jour à l'environnement dans lequel nous vivons. Bien sûr que nous avons tous à contribuer à minimiser ces atteintes mais l'éolien pas plus que les autres activités humaines.

Le travail de notre association a permis à plus de 600 personnes de participer au financement d'une éolienne « citoyenne ». Au-delà de la participation financière, il s'agissait de partager un projet en informant tout au long de sa longue élaboration. L'intérêt porté à un projet EnR permet de découvrir les difficultés à produire de l'électricité et incite inévitablement à une réflexion individuelle sur le potentiel d'indispensables économies. Un projet éolien devrait être l'occasion de développer un véritable projet de territoire sur la production et les

économies d'énergie. C'est ce que nous avons mis en œuvre avec l'éolienne citoyenne de Chamole. La coopérative JURASCIC et la SEM Energies Renouvelables Citoyenne, créées à l'occasion du projet de Chamole, sont maintenant de précieux outils à disposition des territoires.

Il est important de différencier un financement participatif et un financement citoyen. Le financement participatif intervient au moment du besoin de financement, sans règles déontologiques particulières, c'est un simple appel de fonds. Le financement citoyen, se construit tout au long du développement du projet. Les citoyens ont besoin de temps et de confiance pour s'approprier le projet, il s'agit d'aller au-delà de l'acceptation. La sollicitation des citoyens n'est pas seulement financière, un manque de communication engendre de la méfiance et de la suspicion. Le porteur du projet a besoin de la confiance des citoyens, elle n'est pas naturelle, elle se cultive et ce, bien avant le plan de financement, dès l'idée du projet.

La participation citoyenne est souvent crainte, trop fréquemment caricaturée par une réputation de drainer des forces d'opposition. La transition écologique, dont la transition énergétique est une composante, a besoin d'une transition citoyenne qui passera par une évolution de gouvernance à maints niveaux. Vouloir faire fi de ces évolutions, c'est peut-être s'exposer à des oppositions croissantes.

Jean Louis Dufour, président